



- ANNEXES SANITAIRES -
- VOLET EAUX USEES -

Assainissement collectif :

- Zone d'Assainissement Collectif
- Réseau d'eaux usées séparatif
- Réseau unitaire
- STEP en service

Divers :

- Contour du PLU (Zones U et AU)
- Zone humide (Inventaire départemental)
- Réseau hydrographique
- Périmètre de Protection de Captage
 - Eloigné
 - Immédiat
 - Rapproché

Assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement Non Collectif
- Réseau EP
- Fossé

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Communautaire du
13 septembre 2022 approuvant l'élaboration
du PLU-H.

Le Président
Fabien TROMBERT



Date : Août 2022
Echelle : 1/6 000
Fichier : CCHC_EU.Qgs
Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX

Compétence de la communauté de communes du Haut Chablais

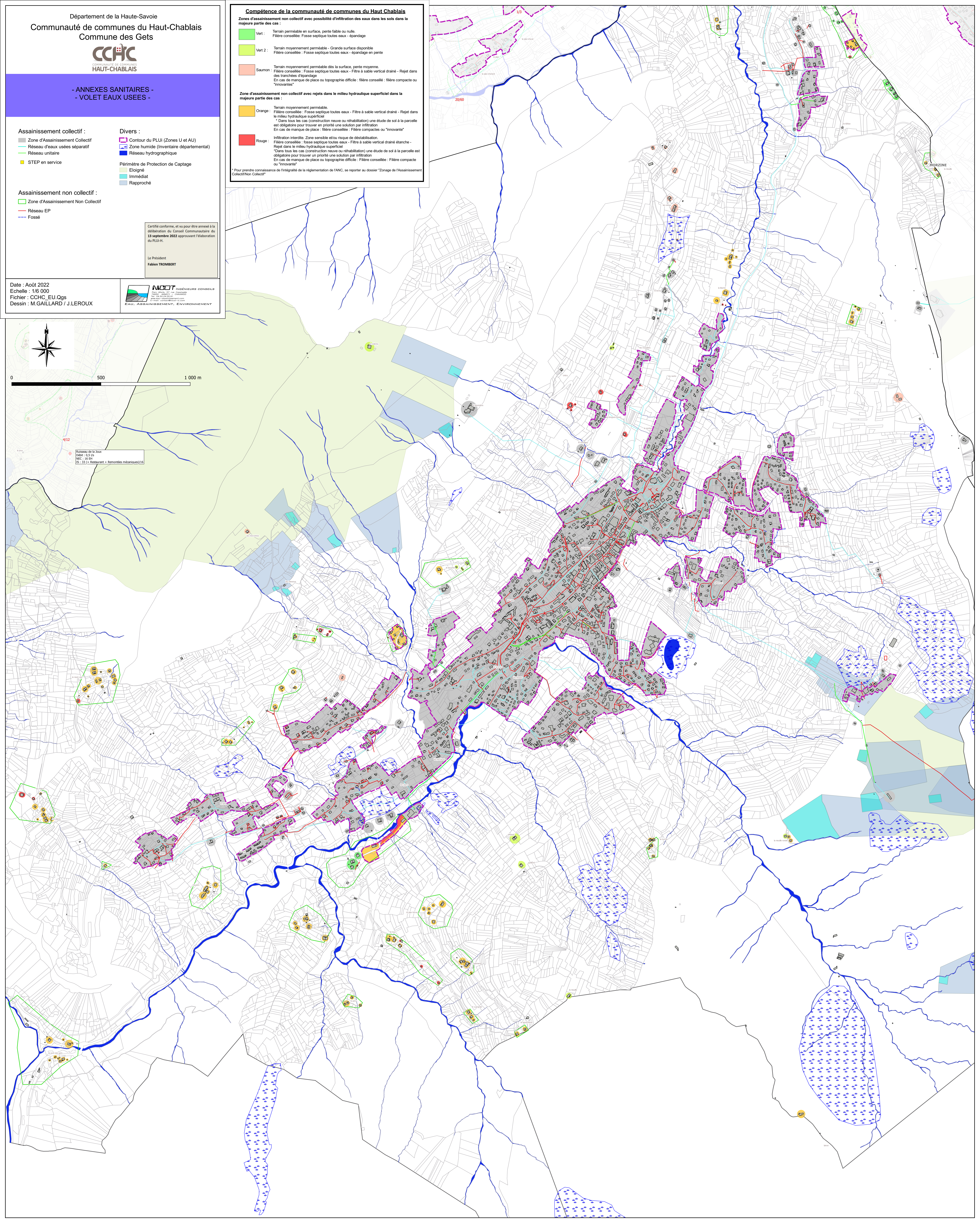
Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

- Vert : Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage
- Vert 2 : Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente
- Saumon : Terrain moyennement perméable des la surface, pente moyenne.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage
En cas de manque de place : filière conseillée : filière compacte ou "innovantes"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

- Orange : Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filtré compactes ou "innovante"
- Rouge : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtré conseillée : Filtré compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"



Ruisseau de la Joux
Débit : 0,5 l/s
NCC : 16-61
15 : 33 (+ Restaurant + Remorques mécaniques)16